



HAL
open science

Licence professionnelle Contrôle de gestion opérationnelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Contrôle de gestion opérationnelle. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02039276

HAL Id: hceres-02039276

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039276>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Contrôle de gestion opérationnelle

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie - Gestion

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Management des organisations*, spécialité *Contrôle de gestion opérationnelle* proposée par l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans le domaine du contrôle de gestion et du pilotage de la performance des entreprises. Cette licence professionnelle forme les étudiants au métier de contrôleur de gestion junior ou encore d'assistant analyste financier. Le contenu de la formation est fondé sur la combinaison d'enseignements disciplinaires techniques et contextualisés (contrôle de gestion, comptabilité, finance) et d'enseignements transversaux (management des organisations). Cette formation est proposée en formation initiale classique et en alternance, par la voie de contrats de professionnalisation (mais pas de contrats d'apprentissage). Il est aussi possible d'opter pour la formation continue, même si cette voie reste très marginale.

Cette formation constitue la seule licence professionnelle (LP) spécialisée en contrôle de gestion au sein de l'UCBN et plus globalement, du Grand Ouest. Afin de répondre à son ambition de professionnalisation, de nombreux enseignements sont réalisés par des intervenants extérieurs spécialistes de contrôle de gestion ou de finance. De plus, l'équipe pédagogique a développé des liens étroits avec des entreprises de la région qui s'impliquent en proposant des contrats de professionnalisation ou des stages.

Synthèse de l'évaluation

La LP *Contrôle de gestion opérationnelle* se donne comme objectif de proposer une insertion rapide des étudiants dans le domaine du contrôle de gestion. Afin de répondre à cette finalité première, elle place la professionnalisation au centre de son dispositif pédagogique. Le choix de l'alternance appuie ce constat. Les étudiants qui suivent cette formation passent 32 semaines au sein d'une entreprise. De plus, l'intervention de praticiens de spécialistes du contrôle et de finance, la réalisation d'un projet et d'une mission professionnelle facilitent indéniablement l'insertion des étudiants. Néanmoins, et même si l'équipe est dirigée par un Maître de Conférences, il est permis de regretter le faible niveau d'intervention des enseignants-chercheurs (EC) au sein du diplôme (15 % du volume global des enseignements).

La licence est ouverte à tout étudiant ayant validé un Bac+2. Les étudiants qui intègrent la formation ont généralement suivi un cursus antérieur en gestion (brevet de technicien supérieur ou institut universitaire technologique). L'effectif de la licence est faible. A l'exception de l'année universitaire 2013/2014, où le nombre d'étudiants inscrits avait atteint 17, les années précédentes et suivantes voient le nombre d'étudiants varier entre 13 et 10 étudiants par année universitaire. La faiblesse de l'effectif peut être analysée comme une conséquence du manque d'attractivité de la formation. Cette dernière ne reçoit que 60 dossiers de candidature. Enfin, le taux de poursuite d'étude est beaucoup trop élevé au regard de la finalité du diplôme : environ 50 % des diplômés décident de poursuivre leur cursus universitaire.

Le contenu de la formation semble adapté aux métiers visés par la licence. L'articulation entre les enseignements de spécialité et les enseignements transversaux est particulièrement pertinente. La dimension internationale est appréhendée par l'intermédiaire d'un enseignement d'anglais (54 heures de cours en présentiel).

L'équipe pédagogique a mis en place des structures qui permettent d'encadrer les étudiants. Dans un premier temps, des réunions sont organisées pour aider les étudiants à rechercher l'entreprise qui pourra les accueillir en alternance. La formation comprend aussi un module « Projet d'insertion professionnelle ». Néanmoins, au cours de l'alternance, le suivi de la mission, réalisé par tuteur, n'est que faiblement formalisé. La soutenance et le mémoire viennent vérifier l'acquisition des compétences en fin de cycle. Au cours de l'année, un comité de direction, composé d'un enseignant et d'un professionnel, assure la coordination des enseignements. L'autoévaluation est essentiellement réalisée à partir d'échanges permanents, mais informels, entre les enseignants et les étudiants. En fin d'année, un conseil pédagogique, animé par les étudiants, se réunit. Il réalise un état des lieux et propose des pistes d'amélioration à l'équipe pédagogique. Il n'existe pas à proprement parler de conseil de perfectionnement.

Les informations recueillies sur le devenir des étudiants de la LP sont aussi surprenantes. L'enquête réalisée par l'université reste très sommaire. Elle ne permet pas de qualifier précisément l'insertion des étudiants sur le marché du travail. Des informations sur la durée de la recherche d'emploi, le type d'emploi trouvé, les caractéristiques de l'entreprise qui a recruté un étudiant permettraient de juger plus finement la pertinence de la formation.

En synthèse, la LP *Contrôle de gestion opérationnelle*, possède de nombreux atouts :

- Une formation professionnalisante qui a fait le choix de l'alternance.
- Une LP qui s'appuie sur un environnement socio-économique dynamique et sur une équipe pédagogique compétente.
- Une formation fortement spécialisée qui enrichit l'offre de formation de l'université.

Cependant, plusieurs faiblesses peuvent être signalées :

- Un nombre bien trop important d'étudiants continuent leurs études après la LP (plus de la moitié des étudiants par promotion).
- La taille de la promotion (entre 10 et 13 étudiants) tend à montrer une attractivité insuffisante de la formation.
- Des structures de pilotage insuffisamment formalisées.

La licence professionnelle offre une formation très spécialisée qui s'appuie sur de nombreux partenariats avec le monde professionnel. Cependant, le taux très élevé de poursuite d'études et l'attractivité insuffisante invitent à étudier plusieurs pistes : proposer la voie de l'apprentissage et mettre en place des structures de pilotage qui encadrent le suivi des étudiants (comme un véritable conseil de perfectionnement) et renseignent sur leur devenir des étudiants une fois le diplôme obtenu.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La LP <i>Contrôle de gestion opérationnelle</i> permet d'acquérir des compétences dans le domaine du contrôle de gestion et de l'évaluation de la performance des organisations privées et publiques. Les métiers visés sont clairement définis : contrôleur de gestion junior, assistant analyste financier. La formation est organisée en alternance (par la voie du contrat de professionnalisation) et accueille potentiellement des étudiants en formation initiale classique et continue. Les contenus de la formation semblent bien adaptés aux objectifs de professionnalisation. La licence est organisée autour d'enseignements relatifs au contrôle de gestion mais aussi d'enseignements professionnels contextualisés et d'enseignements fondamentaux. La formation est structurée en huit unités d'enseignement comprenant des modules composés pour moitié de cours magistraux et pour moitié de travaux dirigés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation est la seule offre de formation en contrôle de gestion au sein de l'université de Caen et plus largement, dans le Grand Ouest. Elle se positionne en complément de formation pour des étudiants qui auraient suivi des formations professionnalisantes de type Bac+2. Le positionnement dans son environnement socio-économique semble pertinent, notamment compte tenu de liens étroits avec des entreprises privées et des organismes publics de la région qui emploient des anciens diplômés. Ces partenaires assurent ainsi l'essentiel des débouchés et fournissent également les intervenants professionnels de l'équipe pédagogique.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée d'EC, d'enseignants et de professionnels qui assurent respectivement 15 %, 15 % et 70 % du volume des enseignements de la formation. L'ensemble de l'équipe pédagogique participe au pilotage de la formation dont la direction est assurée par un Maître de Conférences en sciences de gestion assisté d'un professionnel du contrôle de gestion. Il est ici regretté la part faible d'enseignements assurés par les EC en sciences de gestion.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le taux de sélection est élevé, de l'ordre de 15 %, mais les effectifs de la licence sont faibles : entre 10 et 13 étudiants pour 60 candidatures en moyenne. La formation semble souffrir d'un manque d'attractivité. Le taux de réussite des étudiants est fort (seuls trois étudiants sur les quatre dernières années n'ont pas obtenu la licence). Contrairement à l'objectif de la LP, une proportion importante d'étudiants, de l'ordre de 50 % selon les mentions du dossier, poursuivent leurs études après l'obtention de la licence (notamment au sein de l'institut d'administration des entreprises). L'analyse des statistiques fournies dans le dossier montre qu'en 2013 sur neuf personnes répondant à l'enquête d'insertion cinq avaient fait ce choix. Ce taux révèle une faible insertion professionnelle, anormale pour une formation à finalité professionnalisante de surcroît dispensée en alternance.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est une licence professionnelle et la place de la recherche demeure très limitée, ce qui n'est pas rédhibitoire s'agissant d'une licence professionnelle. Il n'est fait aucune référence à un laboratoire de recherche dans le dossier. Seuls trois EC en sciences de gestion et en économie font partie de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation dans le cursus de la formation est en adéquation avec les exigences d'une licence professionnelle. La formation permet d'acquérir de réelles compétences pour développer les savoir-faire opérationnels liés à la maîtrise des techniques du contrôle de gestion. Il y a une vraie réflexion sur les métiers (emplois de niveau II) d'assistants contrôleurs de gestion. L'annexe descriptive au diplôme précise bien les compétences acquises à l'issue de la formation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien renseignée. Le choix de l'alternance renforce la place de la professionnalisation. Le rythme de l'alternance est le suivant : 15 jours en entreprises/15 jours à l'université. En moyenne, l'expérience professionnelle est de 32 semaines. De plus, la connaissance du milieu professionnel est apportée par les nombreux intervenants professionnels du diplôme. Des relations sont établies avec des entreprises locales publiques ou privées qui emploient des anciens étudiants du diplôme.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation est principalement organisée en alternance, donc les étudiants n'effectuent pas de stages <i>stricto sensu</i>. Le projet personnel et la réalisation d'une mission en entreprise occupent une place importante dans la formation avec en tout 22 crédits européens et un volume de 64 heures (en présentiel) et 32 semaines en entreprise. La mission fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale. Le projet est quant à lui évalué lors d'une soutenance. D'une durée de 45 minutes, ces soutenances sont réalisées devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale se limite essentiellement à des enseignements de langues étrangères (l'anglais). Le volume horaire consacré à cet enseignement est important : 54 heures. Les étudiants ont la possibilité de passer le Test Of English for International Communication (TOEIC) ou le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLE) pour valider leurs compétences.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est ouvert à l'ensemble des étudiants ayant obtenu un Bac+2. Plus précisément, l'analyse des effectifs montre que les étudiants proviennent essentiellement des filières « brevet de technicien supérieur » ou « institut universitaire technologique » spécialisées dans les domaines de la gestion. La sélection s'effectue sur dossier puis entretien. Il existe un module « Projet d'orientation professionnel » qui prévoit des réunions et un pilotage individuel pour suivre l'acquisition des compétences par l'étudiant tout au long de l'année.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	L'alternance constitue une voie privilégiée par les étudiants qui suivent la licence. A l'exception de l'année 2014/2015 (ou seulement quatre étudiants sur 10 ont opté pour l'alternance), cette dernière représente 70 % des inscrits en 2011/2012, 100 % en 2012/2013 et enfin 82 % en 2013/2014. Le numérique est surtout présent dans les enseignements qui font appel à l'informatique (contrôle de gestion ou systèmes d'informations). Les étudiants sont formés sur Excel, Access et des Entreprise Ressource Planning (ERP).
Evaluation des étudiants	Les étudiants obtiennent la LP si leur moyenne générale est supérieure à 10/20. La compensation entre unités d'enseignement et enseignements à l'intérieur d'une unité est effective. Il n'y a pas de note éliminatoire. L'ensemble des évaluations est réalisé sous la forme du contrôle continu. Les unités d'enseignements ayant un coefficient supérieur à trois font l'objet de deux contrôles continus. Dans les autres, un seul contrôle est organisé, ce qui est surprenant s'agissant de contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi individuel de chaque étudiant tout au long de l'année est réalisé de manière informelle par un enseignant tuteur. Le suivi n'est donc pas formalisé. Il n'est pas fait mention d'un portefeuille d'acquisition des compétences. Cependant, l'annexe descriptive au diplôme précise bien les compétences acquises à l'issue de la formation.
Suivi des diplômés	Il n'existe pas de procédure pour suivre le devenir des étudiants. Ces derniers ne font pas l'objet d'un suivi systématique. Une enquête est réalisée par l'université, sans toutefois que soit précisé à quel moment (nombre de mois après l'obtention du diplôme) ; cette enquête reste très sommaire et ne permet pas réellement de qualifier l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi. Le seul suivi des étudiants évoqué dans le dossier est réalisé par l'intermédiaire d'une page facebook qui ne peut s'avérer exhaustive.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil pédagogique est organisé en fin de chaque année. Ce dernier réunit les étudiants et les enseignants. Il permet de faire un état des lieux et de proposer des pistes d'amélioration. En parallèle, un comité de direction, composé d'un enseignant et d'un professionnel, assure la coordination des enseignements. Au cours de l'année, une autoévaluation de la formation est réalisée par les deux responsables du diplôme. Cette structure peut aussi être amenée à proposer des améliorations afin de répondre à des difficultés ponctuelles. Les étudiants ne réalisent pas d'évaluation des enseignements.

Observations de l'établissement

LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE